

**LSAP**

Monsieur Claude Wiseler  
Président de la Chambre des Députés  
Luxembourg

Luxembourg, le 5 juillet 2024

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 83 de notre règlement interne, je voudrais, dans le cadre de l'heure de questions de la séance plénière du 10 juillet 2024, poser une question orale à Madame la ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée des Médias et de la Connectivité au sujet de l'autorité luxembourgeoise indépendante de l'audiovisuel.

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.



Francine Closener  
Députée